

# LE PETIT CHARDONNERET

N° 47 janvier 2026



## Le Mot du Maire

Les **15 et 22 mars 2026** se tiendront les élections municipales, un moment important pour la vie démocratique de notre commune. Cette échéance s'accompagne de **changements majeurs imposés par la loi de 2025**, notamment pour les communes de moins de 1000 habitants. Ces évolutions auront un impact significatif sur notre organisation et nos responsabilités. Afin de vous tenir informés, nous avons prévu une page spéciale dans ce bulletin **Le Petit Chardonneret**, qui détaillera les points essentiels et leurs conséquences pour notre village.

Par ailleurs, nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement d'un projet attendu depuis longtemps : **les travaux de rénovation de la ligne ferroviaire L14**. Ceux-ci débuteront le **15 décembre 2025** par des opérations de débroussaillage, suivies d'une remise en état complète de la plate-forme ferroviaire (ballast, traverses, ouvrages d'art, aqueducs) à partir du **5 janvier 2026**. Ce chantier est une étape cruciale pour améliorer la mobilité et renforcer la sécurité des infrastructures.

Autre bonne nouvelle : le bâtiment **Les Chardonnerets** a trouvé un acquéreur. Nous espérons qu'il pourra accueillir prochainement un **bar et un restaurant**, offrant ainsi un nouveau lieu de convivialité pour les habitants et visiteurs. L'ouverture est envisagée au cours du **premier semestre 2026**.

Malgré les bouleversements administratifs et les contraintes imposées par les décisions gouvernementales, **vos conseillers municipaux et l'ensemble des employés communaux restent mobilisés** pour embellir et entretenir notre village. Par respect du droit de réserve en vigueur depuis le **1er septembre 2025**, six mois avant les élections, nous ne pouvons dresser une liste exhaustive des actions menées, mais soyez assurés que notre engagement demeure intact.

Enfin, en cette période de fin d'année, nous vous adressons nos **vœux les plus chaleureux**. Que ces fêtes soient l'occasion de moments heureux, partagés entre amis ou en famille, dans la joie et la sérénité, tout en veillant à préserver votre santé.

Le Maire Jean Paul ROBERT

## Groupe Scolaire Michel DINET

Face à un problème de surchauffe depuis sa création, le Conseil municipal a pris la décision lors de la réunion du 9 Novembre 2023, d'entreprendre les travaux nécessaires (brise-soleil, noue paysagère, îlots avec arbustes) afin de résorber ces désagréments. L'étude et le suivi furent confiés à l'agence Catignies-Canonica avec le soutien de Mme Leloup architecte et du bureau d'études SIGMA pour le développement et l'étude du projet avec l'appui du CAUE.

Cette réalisation d'un montant de 198.000€ HT, n'aurait pu voir le jour sans le soutien de financeurs dont l'Etat (DETR 60%) et l'Agence de l'Eau Fonds vert 20%) soit un montant total d'aides de 158.000€ minimisant ainsi le reste à charge pour la commune à 39.700€.



Au-delà des Aléas innombrables et des distanciations lors des réunions de chantier, ces modifications permettront d'accueillir et de travailler dans de meilleures conditions les enfants, le personnel enseignants et celui du périscolaire.

Nous avons été vigilants pendant toute la durée du chantier tant sur le plan technique que FINANCIER. Ma et Notre volonté (les Conseillers(es) est de gérer au plus juste l'argent public celui de l'ETAT(dotations) comme celui du budget municipal et non de le dilapider.

## Rentrée 2025

La fin d'année scolaire 2024/2025, s'est clôturée par un spectacle comme chaque année mais aussi par le départ de Madame Nadine MALGRAS, enseignante à l'école maternelle de Voinémont. Nous lui souhaitons une belle nouvelle vie professionnelle

Après avoir connu pendant deux années consécutives une fermeture de classe, cette année nous avons pu ouvrir une nouvelle classe et nous comptons 112 élèves sur le RPI de Ceintrey/Voinémont.

Nous avons la joie d'accueillir deux nouvelles enseignantes : Mesdames CLAUSSIN et CROS



L'équipe enseignante et la répartition des élèves :

Site de Voinémont (25 élèves)

PS-MS 20 + 5 = 25 élèves Mme Claussin

Site de Ceintrey (87 élèves)

MS-GS-CP 6 + 6 + 6 = 18 élèves Mme Cros

CP-CE1 14 + 7 = 21 élèves Mme Guerreiro

CE1-CE2 5 + 18 = 23 élèves Mme Fleurentin, directrice et Mme Pira les mardis (jour de décharge de direction de Madame Fleurentin).

CM1-CM2 8 + 17 = 25 élèves Mme Garland

Les Atsems :

- Inna HONTSUL tous les matins et jusqu'à 15h dans la classe de Mme Cros.

- Aurore BAGARD à temps plein avec Mme Claussin.

Les auxiliaires de vie scolaire (AESH) :

- Peggy Boeglin (à 75 % sur l'école) suit 3 élèves de 3 classes différentes.

Nous souhaitons une belle année scolaire tant aux élèves qu'à l'équipe pédagogique et toutes les personnes qui vont œuvrer pour permettre aux enfants de profiter pleinement de cette année scolaire 2025/2026.



## Repas des Séniors

2025

Le 16 novembre 2025 a eu lieu le traditionnel repas des séniors à la salle Victorin Michel de Ceintrey.

Une ambiance chaleureuse pour partager un repas concocté par les membres du CCAS avec en entrée un croustillant de Saint Pierre suivi d'une cuisse de canard confite sauce aux trompettes, fromage et pour terminer un délicieux nougat glacé . Ce repas fut ponctué par la prestation d'un magicien qui a réjoui nos invités.



## Rappel des Règles de Vie en Communauté



**Horaire légal de tonte de pelouse : Du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**

**Le samedi 09h à 12h et 15h à 19h**

**Le dimanche de 10h à 12h**



**Le brûlage des déchets végétaux est strictement interdit sur l'ensemble du territoire de la commune**



**Tout propriétaire ou possesseur de chien doit tenir celui-ci en laisse et doit procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.**

Retrouvez l'ensemble des informations de votre commune sur :

<https://www.intramuros.org/ceintrey>



## INFOS PRATIQUES

### Mairie :

Tel : 03-83-25-02-03

@: mairie.ceintrey@wanadoo.fr

<https://www.intramuros.org/ceintrey>

Mardi : 16h30 – 19h30  
Mercredi : 16h00 – 18h00

Samedi : 8h30 – 11h30 (Sauf 4<sup>ème</sup> samedi du mois)

### L'agence Postale :

Tel : 03-83-25-01-63

lundi – jeudi – vendredi 14h00 – 17h00

**mardi – mercredi - FERME**

Samedi 8h00 – 09h30

Levée du courrier Semaine : 15h00  
Samedi : 11h30

### Déchetterie Municipale

Lundi 10h00 – 13h00 et 14h00 – 17h30

Mardi – mercredi – jeudi – vendredi 14h00 – 17h30

Samedi 9h30 – 13h00 et 14h00 – 17h30

Dimanche 9h00 – 12h00

La carte d'accès à la déchetterie est disponible à la Communauté de Communes à Tantonville.

### Bibliothèque

Mardi : 15h45 – 18h00

Vendredi : 15h45 – 18h00

### Correspondant Est Républicain

Sophie FEGER

[sophie.feger@laposte.net](mailto:sophie.feger@laposte.net)

## **Election Municipales du 15 et 22 mars 2026**



La loi N° 2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin paritaire, impose d'importantes modifications pour les communes de – de 1000 habitants.

### **Ce qui CHANGE :**

**Les listes présentées devront être désormais PARITAIRES, c'est-à-dire qu'elles auront l'obligation d'être composées alternativement d'un candidat de chaque sexe.**

## **Affouages 2026**

Vous avez jusqu'au **21 février 2026** pour vous inscrire à l'affouage. Passé ce délai, aucune demande ne pourra être acceptée.

Nous vous rappelons que **la sécurité est notre priorité** :

- Le respect des consignes de coupe et des zones attribuées est obligatoire.
- Le port des équipements de protection individuelle (casque, gants, chaussures adaptées) est indispensable.
- Toute imprudence peut mettre en danger votre santé et celle des autres.

**Ces listes seront sans adjonction ou suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.**

**(article L.252 du Code Electoral), sans quoi le vote sera déclaré nul.**

### **Exemple pour Ceintrey :**

15 élus dont 7 femmes et 7 hommes avec la possibilité de présenter 2 noms en moins (13) ou en plus (17) afin de remplacer une démission en cours de mandat.

La parité est également imposée au niveau des Adjoints.

Il n'est plus possible de se présenter seul. Les candidats devront former des listes

Merci de votre vigilance et de votre engagement pour que cette activité se déroule dans les meilleures conditions.

Pour vous inscrire, contactez la mairie

